

DUMAS (Jean II), notaire de Bruniquel, minutes 1636-1639, Archives départementales de Tarn-et-Garonne, cote 5 E 5459, f° 377 (v°) & ss, PH/com/CC.

Le 16 février 1638, à Bruniquel-en-Quercy, dans la maison d'Izac Demier, marchand de Bruniquel, avant midi, contrat de mariage est passé entre, d'une part, Suzanne Demier, fille d'Ysac Demier, marchand et Suzanne de Boye, sa femme, habitants Bruniquel, d'une part et Jeremie Dumas, marchand, fils de feu maître Abr(a)ham Dumas, notaire et de Margueritte de Jaugin, d'autre part. Les parties assistées de plusieurs parents et amis. Le mariage sera célébré selon l'ordre de la R.P.R. Ledit Demier, père constitue en dot et verquière aux futurs époux, la somme de six cents livres tournois. Deux cents cinquante livres tournois présentement payée aux futurs époux en dix pistolles au coin d'Espagne d'or et de poids, pièces de vingt sous et monnaie. Le restant à prendre sur les consuls et communauté de Bruniquel et sur l'église réformée de Bruniquel, moyennant ce, l'épouse quittant tout droit sur l'hérédité de ses père et mère. Présents à l'acte : Messire Bertrand Roger de Commenge, vicomte de Bruniquel, noble François de Teyssier sieur de Silhac, noble François de Cabet sieur de Lagarde, maître Jean Dumas, praticien, Jeremie et Anthoine Dumas, frères, bourgeois, Ja(c)ques Viguier et Anthoine Gaudilh, bourgeois et Pierre Villaret, marchand, qui ont signé, et Jean Pages et Anthoine Boyer qui ne savent pas écrire, ni lesdits Boyer et Demier, lesdits Demier, père et Dumas futur époux ont signé l'acte.

Ledit Demier avec Pierre Cottes furent consul dudit Bruniquel en l'année 1632.

© *jchr* - 5 août 2023